

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu du **cabinet NFI CONSULTING** dont le siège social est à ROQUEBRUNE SUR ARGENS la somme de **300,00 euros** (trois cents euros) représentant la cotisation pour la période du 20 novembre 2018 au 18 novembre 2019.

Fait à Paris, le 01 décembre 2018

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

